



# Compte-Rendu

## 3<sup>ème</sup> Commission Thématique « communication et développement du territoire »

Le 14 mars 2022 à la communauté de communes du Territoire Nord Picardie

### Membres présents :

**Monsieur Jean-Michel MAGNIER** : Président de la Commission Thématique communication et développement du territoire

**Monsieur Francis PETIT** : Vice-président de la CLE Authie

**Monsieur Thierry POILLET** : CA2BM et Maire de Nempont-Saint-Firmin

**Madame Isabelle ALEXANDRE** : Baie de Somme des 3 Vallées

**Monsieur Patrick CRESTOT** : CPIE Val d'Authie et Président de la Commission Thématique Erosion, ruissellement et inondations

**Monsieur René DEGUILLAGE** : UFC « Que Choisir »

**Monsieur Yannick VANDUREL** : Chargé de communication CC Territoire Nord Picardie

**Monsieur Antoine FRICHOT** : Animateur du SAGE Authie

### Membres excusés :

**Monsieur Henri DEJONGHE** : Président de la CLE Authie

**Madame Valérie CHERIGIE** : Directrice du Symcéa

**Monsieur Christophe HEMAR** : Comité Régional Canoë Kayak des Hauts-de-France

**Monsieur Jean-Paul LEROY** : GDEAM

**Madame Annabelle MORMENTYN** : Agence de l'Eau Artois-Picardie  
DDTM du Pas-de-Calais

---

### Ordre du jour :

#### 1. Introduction

- Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement
- Rappel des enjeux et des objectifs validés
- Présentation de la méthode de travail

#### 2. Objectif 4.1: développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire

- Explication de l'objectif
- Compatibilité de l'objectif avec le SDAGE 2022-2027

#### 3. Travail et discussion autour des orientations et dispositions de l'objectif

- Rappel des actions proposées en 2021
- Propositions et validations
- Discussion autour de leur mise en œuvre

### Pièces jointes au compte rendu :

- Présentation mise à jour avec les remarques
- Newsletter mise à jour avec les remarques

---

### Introduction et tour de table :

Jean-Michel MAGNIER, Président de la Commission Thématique communication et développement du territoire, introduit la séance en remerciant les membres pour leur

participation. Il précise que la commission se réunit une 3<sup>ème</sup> fois et qu'il est important de communiquer sur le SAGE mais aussi de sensibiliser les acteurs de l'eau et le grand public sur les problématiques liées à l'eau. Il propose un tour de table.

## **1) Introduction**

### **Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement**

#### **Rappel des enjeux et objectifs validés**

### **Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement**

*Cf présentation à partir de la diapo 4*

#### **Remarques :**

Il est rappelé que dans l'objectif 4.2 du SAGE de l'Authie « intégrer le SAGE de l'Authie dans le développement », il est important de prendre en compte le développement des activités économiques (loisirs et touristiques) et de les valoriser en associant notamment les structures correspondantes (associations, fédérations de pêches, piscicultures...).

Il est précisé que les acteurs concernés par ces activités seront réunis dans une réunion au 2<sup>ème</sup> semestre 2022 pour discuter du lien entre le SAGE et le développement économique.

Il est rappelé que la CLE, n'ayant pas les moyens financiers, doit convaincre les maîtres d'ouvrage ciblés, à réaliser les opérations prévues dans les dispositions définies dans le SAGE, tout en prenant en compte le budget nécessaire à cette mise en œuvre.

## **2) Objectif 4.1 : développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire**

### **Explication de l'objectif**

#### **Compatibilité de l'objectif avec le SDAGE 2022-2027**

*Cf présentation diapos 11 et 12*

#### **Remarques :**

Pas de remarques

## **3) Travail et discussion autour des orientations et dispositions de l'objectif 4.1**

### **Propositions et validations**

*Cf présentation diapo 15*

#### **Remarques :**

*Mettre en place des actions de sensibilisation sur les enjeux et les problématiques liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques*

Concernant la sensibilisation du grand public, il est indiqué l'importance d'impliquer les syndicats d'eau qui sont en lien direct avec le grand public par la distribution de l'eau potable et les différentes analyses effectuées. Il serait intéressant de sensibiliser par exemple les utilisateurs sur les économies d'eau.

Il serait intéressant également d'organiser des conférences locales sur la thématique de l'eau et d'attirer le grand public en conviant des invités renommés et spécialistes dans ce domaine. Par exemple Rémi CAMUS, explorateur qui entreprend de nombreux défis sportifs pour sensibiliser sur la rareté de l'eau sur la planète.

Concernant la sensibilisation du jeune public, il est précisé que sans la volonté des directeurs/directrices des écoles à intégrer la thématique de l'eau dans leur projet pédagogique, il sera difficile de mettre en place des actions auprès du scolaire.

Il est important de se rapprocher des inspecteurs académiques locaux pour faciliter l'accès à l'éducation nationale.

Il est proposé de se rapprocher aussi des Instituts-Médico-Educatifs (IME) et des centres de loisirs et d'accueil pour sensibiliser le jeune public. Ces établissements ne sont pas entièrement rattachés à l'éducation nationale et par conséquent l'accès à ce public se fait plus facilement.

#### *Communiquer sur l'état du SAGE (élaboration, mise en œuvre et révision) et sur l'actualité de la CLE*

Il est indiqué que les élus locaux n'ont pas forcément connaissance de ce que c'est un SAGE et de son rôle en matière de gestion de l'eau sur le territoire. L'existence de la Commission Locale de l'Eau n'est également pas connue. Dans une 1<sup>ère</sup> communication, il est important d'expliquer le rôle du SAGE et de la CLE.

Concernant les relais de la communication autour du SAGE et de la CLE, il est important que les EPCI transmettent les informations dans leurs communes par l'intermédiaire de leur service communication en utilisant leurs différents supports (réseaux sociaux, sites internet...).

Il est proposé dans un premier temps, que les sites internet des EPCI parlent de la gestion de l'eau avec un lien qui amène vers le site du SAGE de l'Authie. Les informations et actualités pourront ensuite ponctuellement être communiquées par les réseaux sociaux mais il faut que ces publications soient porteuses et qu'elles aient un intérêt pour le lecteur. Il y a de plus une validation des publications en internet qui sera réalisée en amont.

Concernant la réalisation annuelle de newsletters, il est proposé que l'impression papier soit faite que pour la 1<sup>ère</sup> afin qu'elle soit distribuée par les EPCI pendant les conseils communautaires.

Concernant l'organisation de conférence de presse, il est important de les rassembler sur un lieu en lien avec une thématique du SAGE (par exemple lors de la sortie terrain « zone humide »).

#### **Propositions :**

- Impliquer les syndicats d'eau dans la sensibilisation du grand public ;
- Prendre contact avec les inspecteurs académiques locaux pour sensibiliser le public scolaire ;

- Se rapprocher des Instituts-Médico-Educatifs (IME) et des centres d'accueil et de loisirs ;
- Mettre sur les sites internet des EPCI, un lien qui amène vers le site du SAGE de l'Authie ;
- Organiser une commission avec les responsables des 8 EPCI et leur service communication pour établir un accord de principe sur les modalités de diffusion ;
- Envoyer la 1ere newsletter du SAGE par mail au service communication avec un texte explicatif avec un lien qui amène vers le site du SAGE de l'Authie ;
- Imprimer la 1<sup>ère</sup> newsletter pour qu'elle soit distribuée par les EPCI en conseil communautaire ;
- Rassembler la presse après chaque séance plénière à l'occasion d'une sortie terrain.

**Les orientations et dispositions de l'objectif 4.1 ont fait l'objet de mises à jour suite aux remarques et ont été validées :**

- **Orientation 1 : mettre en place des actions de sensibilisation sur les enjeux et les problématiques liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques :**
  - La CLE demande que des animations soient organisées annuellement à destination des acteurs du territoire ou du grand public afin de montrer les bons gestes en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques
  - La CLE demande à ce qu'une sensibilisation à destination du jeune public soit réalisée par la mise en place d'outils pédagogiques en lien avec les objectifs des différents cycles scolaires et avec les projets périscolaires
- **Communiquer sur l'état du SAGE (élaboration, mise en œuvre et révision) et sur l'actualité de la CLE :**
  - La CLE demande à ce que les événements publics en lien avec le SAGE ainsi que les séances d'installation de la CLE, d'approbation et de révision du SAGE, soient relayés par la structure porteuse et les EPCI via leurs supports de communication
  - La CLE demande à ce qu'un support de communication sur l'actualité du SAGE et de la CLE soit réalisé 1 à 2 fois par an à destination des membres de la CLE, des EPCI (direction et communication) et des élus locaux
  - La CLE demande à ce que des conférences ou des articles de presse soient réalisés après chaque séance plénière de la CLE

**Discussion autour de leur mise en œuvre**

*Cf présentation à partir de la diapo 17*

**Remarques :**

Il est précisé qu'en terme d'animation autre que les sorties canoë kayak, le CPIE des vallées de l'Authie et de la Canche a une expérience dans l'éducation à l'environnement en accueillant régulièrement des classes et en les sensibilisant. Le canoë est plutôt un support de découverte du milieu.

## **Propositions :**

- Se rapprocher aussi du Parc Naturel Marin, du Syndicat Baie de Somme 3 Vallées et du Syndicat Grand Littoral Picard pour l'animation des sorties terrains ;
- Modifications à apporter à la 1<sup>ère</sup> newsletter :
  - Enlever le mot « petit » dans « le petit parlement de l'eau »
  - Ne pas afficher les communes dans la légende des photos
  - Rajouter les affluents principaux de l'Authie
  - Faire attention aux mentions légales obligatoires à faire apparaître en dernière page

**Le projet de newsletter est validé sous réserve de prendre en compte les modifications ci-dessus.**

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, Jean-Michel MAGNIER clôt la séance et remercie les participants.